

# Le suivi et la mise en œuvre des SCOT

13 novembre 2014

## Problématique

**Pierre MIQUEL**

**DGALN/DHUP/QV3**

**Responsable du pôle planification  
territoriale stratégique**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉGALITÉ  
DES TERRITOIRES  
ET DU LOGEMENT

*Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages*

[www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)

# Pourquoi se préoccuper de l'après-SCOT ?

- **Comment traduire le projet d'aménagement et ses orientations dans l'opérationnel ?**
- **Est-ce que la mise en compatibilité (PLU, CC, OA...) va se faire toute seule ?**
- **Quels rôles pour :**
  - L'EP de SCOT ?
  - Les communes et les EPCI ?
  - Les services de l'Etat ?
  - Les autres acteurs de l'aménagement ?

# Le suivi du SCOT : une nécessité

- **Une seule obligation: le rendez-vous du bilan : maximum 10 ans > maximum 6 ans**
- **L 122-13 du CU:**
  - L'EP de SCoT procède à une analyse des résultats de l'application du SCoT en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation d'espace et d'implantations commerciales
  - Il délibère sur son maintien en vigueur ou sur sa révision
  - A défaut, le SCOT est caduc
- **L'analyse est communiquée au public et à l'Etat (autorité environnementale)**

# Suivi : questions

- **Quel dispositif mettre en place pour assurer le moment venu cette analyse ?**
- **Y a-t-il des indicateurs dans les SCOT ?**
- **Avec quelles ressources humaines et quels moyens ?**
- **Quel partenariat technique ?**
- **Quelle implication des élus ?**

# La compatibilité des PLU et CC

- **Comment s'y prendre ? Quel conseil apporter aux communes et EPCI ?**
- **Quel partenariat avec les services de la DDT ?**
- **Quelles ressources humaines y consacrer ?**
- **Pour quel temps passé ?**
- **La compatibilité concerne aussi les autres documents (PLH, PDU) et les grandes opérations d'aménagement...**

# La mise en œuvre : quelle efficacité ?

- Pour réaliser un aménagement durable, la planification se suffit pas
- Les élus qui ont participé à l'élaboration du SCOT et l'ont voté ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui prennent les décisions en matière d'aménagement
- Les autres collectivités (Etat, Région, Département, EPCI...) initient des projets et des aménagements

# Questions

- **Comment favoriser l'urbanisation sur les sites préférentiels désignés dans le SCOT ?**
- **Comment mener en parallèle une stratégie foncière ? Avec quels opérateurs ?**
- **Comment initier des opérations d'aménagement pour maîtriser l'urbanisation, la mixité, la densité ?**
- **Comment lancer des actions, les programmer, les contractualiser ?**

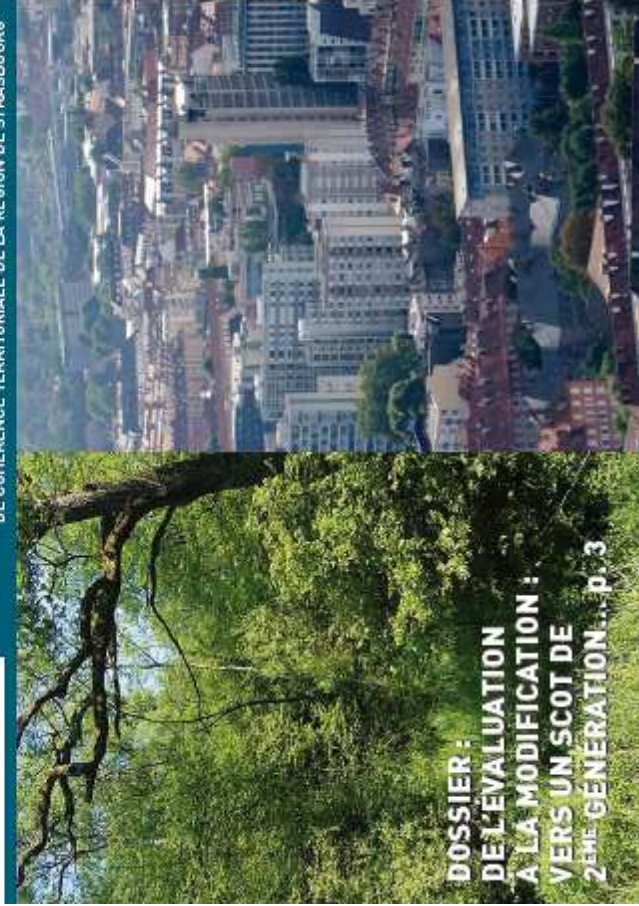
JUIN 2012 / MAG 16



# scoters

## 2000 → 2016

LE MAGAZINE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE SCHEMA  
DE COHERENCE TERRITORIALE DE LA REGION DE STRASBOURG



**DOSSIER :**  
**DE L'ÉVALUATION**  
**À LA MODIFICATION :**  
**VERS UN SCOT DE**  
**2ÈME GÉNÉRATION... p. 3**



# Le SCOT

## du Pays de Brest



Photo: © ADEUP

Octobre 2012

## Évaluation du SCOT

### Indicateurs de suivi 2011







Le SCoT,  
un projet pour demain

**CAHIER D'APPLICATION N°2**

Quels outils pour prévoir l'aménagement  
de ma Commune ?



**SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE**

[www.sycot.fr](http://www.sycot.fr)



Le SCoT,  
un projet pour demain

**CAHIER D'APPLICATION N°3**

Quels sont les outils pour constituer  
les réserves foncières de ma Commune ?



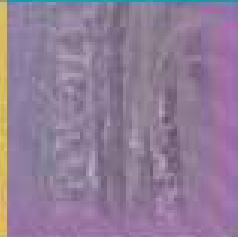
**SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE**

[www.sycot.fr](http://www.sycot.fr)

# SCOT du Pays de Rennes

Schéma de cohérence territoriale

## Tableau de bord Suivi du SCOT



Mai 2012



Scot.métropole  
Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale. 1 rue de l'Université, Nanterre Saint-Marzelle

# les chantiers du Scot.02

→ Du Scot aux PLU Juillet 2010



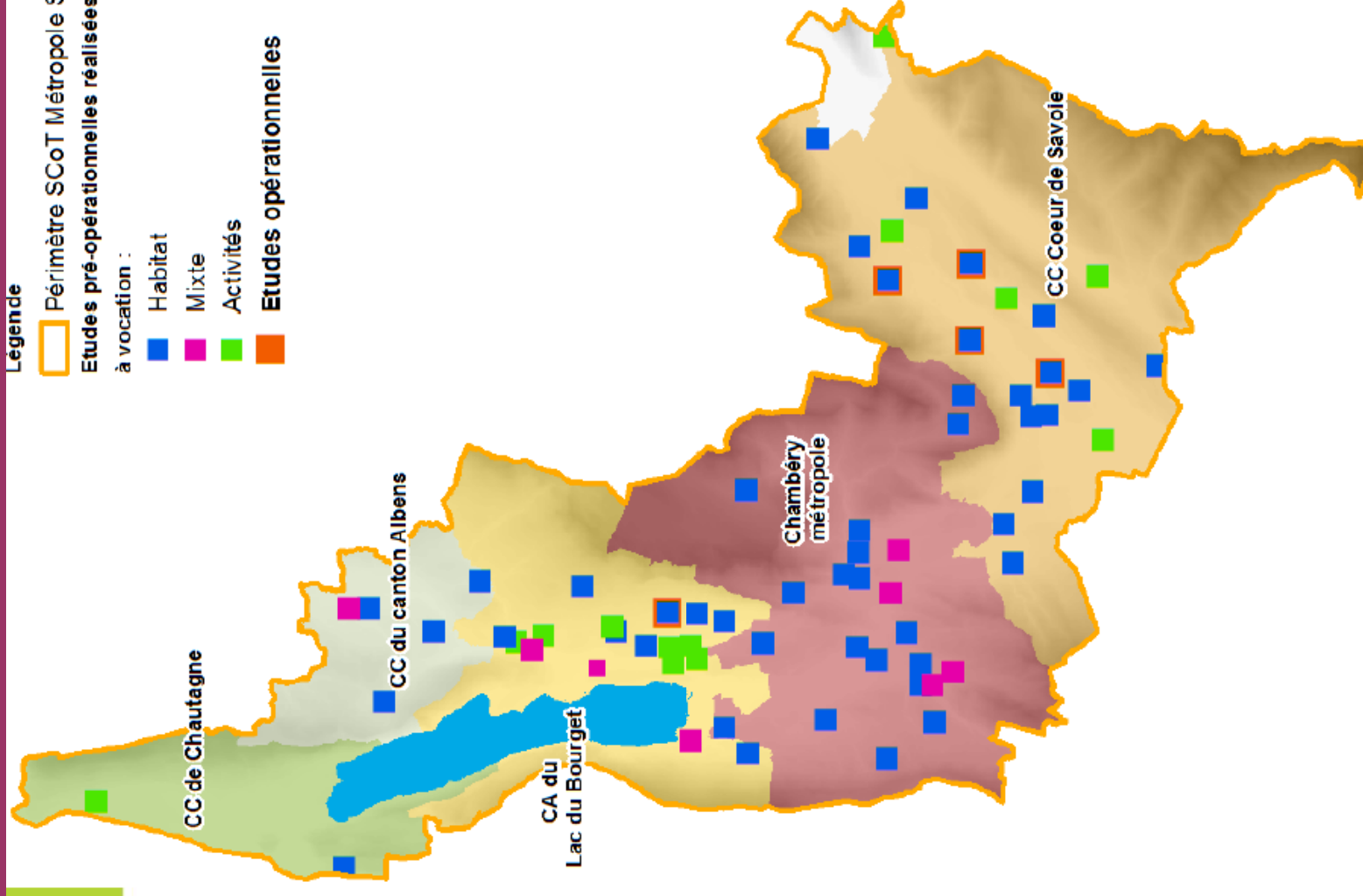


## Urbanisme pré opérationnel : Bilan 2006-2014

- ▶ 67 études d'urbanisme pré opérationnel
- ▶ Soit 730 ha de projets
- ▶ 50 communes de Métropole Savoie
- ▶ 40 projets intégrant une AEU
- ▶ Un potentiel de 11 000 logements
- ▶ Un potentiel de 135 ha de développement économique

### Légende

- ◻ Périmètre SCoT Métropole Savoie
- ◻ Etudes pré-opérationnelles réalisées à vocation :
- Habitat
- Mixte
- Activités
- Etudes opérationnelles





## FORMES URBAINES ET DENSITE



## FORMES URBAINES ET DENSITE

LA PERFORMANCE ENERGETIQUE  
A L'ECHELLE DES OPERATIONS D'URBANISME



## FORMES URBAINES ET DENSITE

OPTIMISATION PAR L'URBANISME  
DE L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES  
DE METROPOLE SAVOIE

